

Stationnement payant : 100 000 motards en colère contre Hidalgo qui veut les obliger à passer à l'électrique

écrit par Christine Tassin | 31 août 2022

Deux-roues motorisés : les tarifs du stationnement à Paris à partir du 1^{er} septembre



De 9 heures à 20 heures, sauf le dimanche

DEUX-ROUES MOTORISÉS THERMIQUES

RÉSIDENTS

Carte annuelle (un seul véhicule/pers.)

22,50 €

+

Tarif journée

0,75 €/j

VISITEURS (durée max. : 6 heures consécutives)

Tarif horaire zone 1 : du 1^{er} au XI^e arrondissement

3 €/h

Tarif horaire zone 2 : (du XII^e au XX^e arr.,
bois (de Vincennes et de Boulogne))

2 €/h

DANS LES PARKINGS SOUTERRAINS

Passé 2RM mensuel zone 1 dans le souterrain choisi
ou dans les autres parkings affiliés (pour 1,20 €/h suppl.)

90 €

Passé 2RM mensuel zone 2 dans le souterrain choisi
ou dans les autres parkings affiliés (pour 0,80 €/h suppl.)

70 €

DEUX-ROUES ÉLECTRIQUES

Stationnement gratuit à condition de retirer un ticket
véhicule basse émission (VBE) à l'horodateur
ou sur les applis Paybyphone, Flowbird ou Parknow



CONTRAVENTION

Tarif zone 1 : du 1^{er} au XI^e arrondissement

37,50 €

Tarif zone 2 : du XII^e au XX^e arr.,
bois (de Vincennes et de Boulogne)

25 €



Une manifestation des motards en colère sur le périphérique parisien en mars 2018 © Radio France - Luc Nobout/ IP3

Ré-éduquer les cochons de Français. Ré-éduquer les cochons de pollueurs. Ré-éduquer les cochons d'automobilistes....

Voici que s'ajoute à la liste la ré-éducation des cochons de motards, priés de passer aux motos et scooters électriques sauf à ne plus pouvoir stationner dans Paris.

C'est la dernière d'Hidalgo (l'avant-dernière, sans doute, elle est toujours en avance d'un coup), sa perversité n'a pas de bornes.

Vous êtes un bon petit soldat, vous mettez votre deux-roues thermique au rebus et vous en achetez un électrique ? Le stationnement demeurera gratuit pour vous. Certes, vous devrez déboursier 20 000 euros au lieu de 8000 pour vous procurer une moto thermique mais la socialaude Hidalgo s'en tape le coquillart. Les pauvres ne comptent plus, seul compte l'alibi dit écologique, la lutte contre le prétendu réchauffement climatique et pour la santé publique. Et puis, les pauvres, z'ont qu'à prendre le métro, zut alors !

Ils avouent d'ailleurs clairement que le but est de faire de

Paris une ville réservée aux piétons, cyclistes et usagers des transports publics où chacun le sait, on se sent autant en sécurité que dans le métro japonais et qui arrivent absolument inexorablement à l'heure. ..

A partir de demain, donc, les résidents, traduisez les Parisiens avec une adresse parisienne, en deux-roues thermiques pourront se garer dans Paris autour de chez eux en payant un abonnement annuel de 22,50 € plus 4,50 € par semaine soit la modique somme de **256,50 €** à l'année (en sus des augmentations du prix de l'essence, du gaz, de l'électricité, tout arrive en même temps, évidemment, ils ont décidé de nous réduire à quia). Et s'ils veulent prendre un abonnement à l'année dans un parking, cela leur reviendra à **990 €** à l'année, prix d'ami négocié par la Mairie de Paris. Mais ça c'est un tarif privilégié pour ceux qui habitent Paris et uniquement dans l'une des 4 zones autour de chez eux.

Pour les autres, ceux qui viennent (travailler la plupart du temps) en moto ou scooter thermique de la banlieue (les vilains !) polluer l'air d'Hidalgo et de son taré d'adjoint David Belliard (Adjoint en charge de la transformation de l'espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie), c'est le coup de bambou. 3€ de l'heure pour un maximum de 6 h consécutives (vous en connaissez beaucoup, vous, des gens qui ne travaillent que 6 h par jour, pause repas compris ?) c'est 3 € de l'heure, soit 15 € par jour soit la modique somme d'au moins **300 € par mois**, plus les amendes pour dépassement des 6 h rituelles...

Deux-roues motorisés : les tarifs du stationnement à Paris à partir du 1^{er} septembre



De 9 heures à 20 heures, sauf le dimanche

DEUX-ROUES MOTORISÉS THERMIQUES

RÉSIDENTS

Carte annuelle (un seul véhicule/pers.)	22,50 €
+	+
Tarif journée	0,75 €/j

VISITEURS (durée max. : 6 heures consécutives)

Tarif horaire zone 1 : du 1^{er} au XI^e arrondissement **3 €/h**

Tarif horaire zone 2 : (du XII^e au XX^e arr., bois (de Vincennes et de Boulogne)) **2 €/h**

DANS LES PARKINGS SOUTERRAINS

Passé 2RM mensuel zone 1 dans le souterrain choisi **90 €**
ou dans les autres parkings affiliés (pour 1,20 €/h suppl.)

Passé 2RM mensuel zone 2 dans le souterrain choisi **70 €**
ou dans les autres parkings affiliés (pour 0,80 €/h suppl.)

DEUX-ROUES ÉLECTRIQUES

Stationnement gratuit à condition de retirer un ticket véhicule basse émission (VBE) à l'horodateur ou sur les applis Paybyphone, Flowbird ou Parknow



CONTRAVENTION

Tarif zone 1 : du 1^{er} au XI^e arrondissement **37,50 €**

Tarif zone 2 : du XII^e au XX^e arr., bois (de Vincennes et de Boulogne) **25 €**

Cerise sur le gâteau, tout cela va diminuer mécaniquement le nombre de places de stationnement réservées aux voitures,

elles aussi dans le collimateur des tarés et elles aussi interdites de fait si pas électriques sauf à payer les yeux de la tête des abonnements dans les parkings...

Alors, forcément, la grogne enfle chez les motards et on pourrait bientôt voir des rassemblements, blocages, manifestations... de motards. Je pense que, pour le coup, les thermisés seront soutenus par les électrifiés, la solidarité des motards n'est pas un vain mot, paraît-il.

« C'est une catastrophe », s'insurge auprès de l'[Agence France-Presse](#) Sébastien Mazelier, [agent dans le domaine de la sûreté](#) se déplaçant en scooter sur ses différents lieux d'intervention. « On s'est renseigné, les sociétés de sécurité n'ont pas le droit d'avoir de stationnement professionnel. On fait des journées entre 8 et 12 heures, à 3 euros de l'heure le stationnement, ça va nous coûter en moyenne 500 euros par mois. »

https://www.lepoint.fr/economie/stationnement-payant-a-paris-la-colere-des-deux-roues-motorises-30-08-2022-2487872_28.php

Je constate au passage que les agents de sécurité sont si mal vus par Hidalgo et compagnie qu'ils n'ont pas droit au tarif professionnel. Etrange, non ? Sauf à penser qu'à la Mairie de Paris on considère que ceux qui protègent le citoyen lambda, la propriété privée et notamment la sécurité dans les magasins sont des nuisibles à faire disparaître de Paris pour faire toute place aux racailles...

Attendons la suite, les motards en colère, ça peut dégénérer, et pour peu que les restrictions annoncées mettent piétons et automobilistes dans la rue aussi, tout peut arriver, malgré la détermination des tarés aux commandes à Paris.

Face à ces mesures, [la Fédération des motards en colère](#) (FFMC) annonce poursuivre sa « résistance ». « On est toujours contre le stationnement payant, on va continuer à se mobiliser », affirme à l'Agence France-Presse son délégué Île-de-France, Jean-Marc Belotti, dont le bureau doit décider des actions à mener. « Cette mesure est essentielle. C'est douloureux, je le

*comprends, mais je pense que c'est vraiment juste, ça répond à des enjeux climatiques et de santé publique. **Personne ne reviendra dessus** », prévient David Belliard.*

Je n'ai pas de moto mais j'avoue prendre mon pied en voyant des centaines, des milliers de motards rassemblés et défiler... ça a de la gueule et ils ont une force de persuasion certaine...
A suivre !